



Infos à conserver à la maison

#	Jour	Date des voyages
1.	Samedi	6 janvier 2018
2.	Samedi	13 janvier 2018
3.	Samedi	20 janvier 2018
4.	Samedi	27 janvier 2018
5.	Samedi	3 février 2018
6.	Samedi	10 février 2018
7.	Samedi	17 février 2018
8.	Samedi	24 février 2018
9.	Samedi	3 mars 2018
10.	Samedi	10 mars 2018

Heure d'embarquement	Lieu d'embarquement et de débarquement	Heure de débarquement
7 h 15	Stationnement École primaire de Fabre	18 h 05
7 h 30	Stationnement Aréna Frère-Arthur Bergeron de Ville-Marie	17 h 50
7 h 50	Stationnement École Marcel-Raymond de Lorrainville	17 h 30
8 h 10	Stationnement École primaire Laverlochère	17 h 10
8 h 20	Stationnement Église/École St-Bruno-de-Guigues	17 h
8 h 35	Stationnement École Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord	16 h 45
8 h 50	Stationnement École primaire de Nédélec	16 h 30
9 h 35	Heure prévue d'arrivée au Centre Plein Air Mont-Kanasuta	15 h 45 Départ du centre de ski



Coûts à payer au Centre plein air Mont-Kanasuta



Billetterie		
Âge	Coût	Coût SKI-BUS
11-12 ans	20 \$ + tx	10 \$ + tx
13-17 ans	24 \$ + tx	12 \$ + tx

Location d'équipement				
Âge	Ski, bottes et bâtons	Prix SKI-BUS	Planche à neige, bottes	Prix SKI-BUS
11-12 ans	18 \$ + taxes	9 \$ + tx	35 \$ + taxes	17,50 \$ + tx
13-17 ans	26 \$ + taxes	13 \$ + tx	35 \$ + taxes	17,50 \$ + tx

Cours de base ou de perfectionnement (taxes incluses)	
1 heure de cours	Prix SKI-BUS
44 \$ + tx	22 \$ + tx

Cours de base ou de perfectionnement

Pour les débutants en planche à neige, il est fortement conseillé de suivre un cours. Il est conseillé de réserver au moins une journée à l'avance pour les cours. Veuillez téléphoner avec l'École des neiges au 819 279-2331, poste 111.

Informations utiles

- ✓ Votre enfant n'est pas obligé de participer à tous les voyages.
- ✓ Advenant le cas où il n'y aurait plus de neige en fin de saison, aucun remboursement ne sera remis.
- ✓ Il est fortement suggéré de porter un casque en tout temps. Par contre, pour avoir accès au Parc à neige, le casque est obligatoire.
- ✓ **Aucun écart de conduite ne sera toléré par le chauffeur d'autobus. Si le cas se produit, le laissez-passer SKI-BUS de votre enfant lui sera retiré et il ne pourra plus participer à aucune autre sortie.**
- ✓ Aucune surveillance n'est assurée durant le transport et au cours de la journée. Votre enfant doit donc être autonome.
- ✓ Pour embarquer dans l'autobus, vous devez **OBLIGATOIREMENT** présenter votre **carte d'assurance-maladie** ainsi que votre **Laissez-passer Ski-Bus 2018.**

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec Geneviève Boucher, agente loisirs et communautaire au 819 629-2881, poste 108 ou par courriel à genevieve.boucher@villevillemarie.org

LE LAISSEZ-PASSER SKI-BUS EST NON TRANSFÉRABLE D'UN ENFANT À L'AUTRE

